



PRÉFET DE MAYOTTE

Recueil
des Actes Administratifs
de la Préfecture de Mayotte (RAA)

ÉDITION SPÉCIALE N° 155

Mois de : **OCTOBRE 2017**

DATE DE PARUTION : 12 OCTOBRE 2017

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

Conception & Diffusion : Bureau de la Coordination Interministérielle (raa@mayotte.pref.gouv.fr)

SOMMAIRE ÉDITION SPÉCIALE du 12 OCTOBRE 2017

SECRETARIAT GÉNÉRAL	SIGNÉ LE	PAGES
ARRÊTÉ N° 2017-SG-1074 MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° 2015-13570 FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE À MAYOTTE	12/10/2017	2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ARRÊTÉ N° 2017- SG-1074

Modifiant l'arrêté n°2015-13570 fixant la
composition de la commission
départementale de présence postale
territoriale à Mayotte

LE PRÉFET DE MAYOTTE

- VU** la loi n°2001-616 du 11 juillet 2010 relative à Mayotte ;
- VU** la loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** la loi organique n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004, modifié par décret n°2005-1621 du 22 décembre 2005 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 6 mai 2016 du Président de la République nommant Monsieur Frédéric VEAU, Préfet de Mayotte ;
- VU** le décret n°2007-448 du 25 mars 2007 relatif à la composition, aux attributions et au fonctionnement des commissions départementales de présence postale territoriale ;
- VU** le décret du 15 juillet 2016 portant nomination de Monsieur Eric de WISPELAERE, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- VU** l'arrêté n°2015-13570 du 8 octobre 2015 fixant la composition de la commission départementale de présence postale territoriale à Mayotte ;
- VU** le courrier de désignation par le président de l'association des maires de Mayotte en date du 4 octobre 2017 ;
- VU** le courrier de démission de monsieur Mahafourou SAIDALI de son mandat de maire de PAMANDZI en date du 30 janvier 2017 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;

ARRÊTE :

Article 1 : Est nommée membre de la commission départementale de présence postale territoriale à Mayotte, madame Salimata Mohamed, adjointe au maire de Pamandzi en remplacement de monsieur Mahafourou SAIDALI.

Article 2 : Le directeur de la poste et le secrétaire général de la préfecture de Mayotte sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de Mayotte.

Fait à Mamoudzou, le

12 OCT. 2017

Le Préfet de Mayotte

Frédéric VEAU

